



Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Service des Ressources Humaines - Bureau des relations sociales

CT

COMITÉ TECHNIQUE

DU 18 octobre 2022

**Point n°5-2 : Réorganisation
interne au SRH**

Info Paris
3975* ou
paris.fr

* Prix d'un appel local à
partir d'un poste fixe

Adaptation de l'organisation du Service des ressources humaines

L'organisation actuelle

Au sein de la sous-direction des ressources, le service des Ressources Humaines assure, en lien étroit avec la DRH, la gestion des effectifs et des mobilités, la gestion des carrières et des rémunérations, met en œuvre la politique de formation professionnelle, de prévention des risques professionnels et pilote le dialogue social de la direction.

Il comporte quatre bureaux et une cellule des affaires financières directement rattachés à la cheffe de service. Parmi eux, le bureau de gestion des personnels a en charge la démarche globale d'attractivité des métiers et la gestion de l'ensemble des agents, du recrutement à la paie, mais aussi le déroulement de carrière (mobilité, interruptions d'activité, avancements, ...).

À cet effet, outre les SGD, un pôle de pilotage des effectifs a été créé en 2021 afin de prendre en charge les actions de publicité des recrutements et de participation à des salons ainsi que l'instruction des recrutements et de la mobilité des agents. Il comprend une secrétaire administrative et 4 adjoints administratifs. Le suivi des emplois budgétaires et des effectifs réels est également assuré en parallèle par un secrétaire administratif au sein de ce pôle.

En lien étroit avec la DRH, la cellule des affaires financières est composée d'une secrétaire administrative et d'une adjointe administrative qui assurent :

- le suivi des dépenses en masse salariale, heures supplémentaires et des crédits de vacances
- la gestion de la campagne de primes,
- l'expertise, le suivi et le contrôle des diverses primes,
- la saisie des indemnités d'astreinte et de certaines primes spécifiques,
- l'instruction des ordres de mission et des frais de déplacement
- le suivi des demandes de cumul d'activité en lien avec le référent déontologue

Le constat

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos procédures internes et de répartition des missions au sein du SRH, cette organisation doit être réexaminée et peut être optimisée pour les raisons suivantes:

- la compétence de suivi des emplois budgétaires et des effectifs au sein du pôle « pilotage des effectifs » du Bureau de gestion du personnel ne doit pas reposer sur un seul secrétaire administratif ;
- De même, les missions les plus importantes de la cellule des affaires financières sont directement prises en charge par la seule secrétaire administrative ;
- la cellule des affaires financières a des relations étroites et permanentes avec les autres Bureaux du SRH et particulièrement avec le Bureau de gestion du personnel ;
- les missions du secrétaire administratif de cette cellule connaissent des fluctuations saisonnières importantes, notamment avec la campagne de primes annuelle.

Par ailleurs, tout le travail en cours de renforcement de l'attractivité des métiers avec l'appui de la DRH, avec la mobilisation des services de la DEVE consiste à renforcer les actions en matière de

publicité, de participation à des salons et de développement de viviers, afin d'une part de recruter en plus grand nombre et d'autre part de limiter la saisonnalité de ces recrutements pour maîtriser la vacance en cours d'année.

Les évolutions proposées

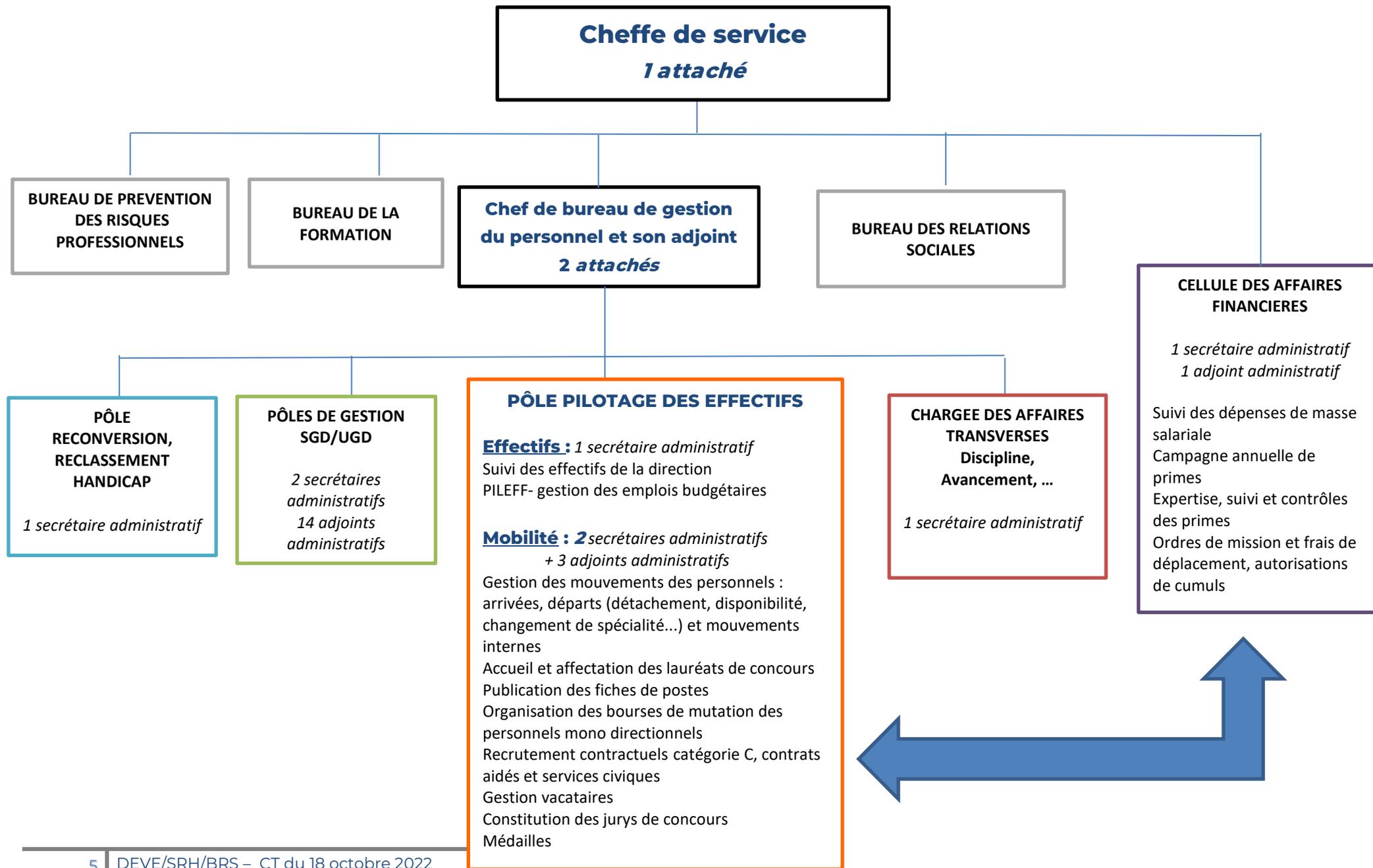
Compte tenu de ce qui précède, il est proposé d'intégrer la cellule des affaires financières au sein du Bureau de gestion du personnel (BGP) afin de faciliter les synergies avec les UGD qui saisissent et contrôlent les éléments variables mais aussi avec le pôle pilotage des effectifs qui gère les effectifs dans l'outil PILEFF ainsi que les recrutements et la mobilité.

De ce fait, les compétences « pilotage des effectifs » et « affaires financières » seraient réunies au sein d'un pôle « effectifs et affaires financières » du BGP. Les autres agents du pôle pilotage des effectifs en charge de la mobilité seraient quant à eux regroupés au sein d'un nouveau pôle « attractivité et mobilité », permettant une meilleure prise en charge des problématiques d'attractivité des métiers en tension.

Les deux secrétaires administratifs en charge des affaires financières et des effectifs désormais réunis au sein d'un même pôle au BGP pourraient ainsi fonctionner en binôme et en équipe pour garantir pleinement la continuité du service et lisser le plan de charge sur l'année. Ils travailleraient bien sûr étroitement avec le pôle attractivité et mobilité qui gère les divers mouvements d'agents.

Ce projet d'organisation a été soumis aux deux agents de la cellule des affaires financières ainsi qu'à l'équipe du bureau de gestion du personnel, qui l'ont accueilli favorablement. Le partage de compétences est d'ores et déjà amorcé entre ces divers acteurs et la secrétaire administrative en charge des affaires financières est d'ores et déjà associée aux réunions de ce Bureau.

En conséquence, cet ajustement de l'organisation du SRH se traduit comme suit dans son organigramme :



Projet d'organisation du SRH de la DEVE après avis du CT du 18/10/2022

